



Réunion Conseil Municipal

Vendredi 23 Mai 2014

Compte Rendu de Séance

Présents : 10

Excusés : Martine MANCHON

Absents : 0

Secrétaire de séance : **Damien TROUILLOT**

Ordre du jour

- **Constitution et Validation des Commissions Communales**

Le Maire rappelle à l'assemblée que suite à la réunion du 4 Avril 2014, la mise en place des différentes commissions communales avait été reportée. En conséquence, la présentation et la validation de ces commissions sont soumises au vote du conseil municipal, qui par 10 voix Pour, 0 Contre et 0 Abstention, accepte la mise en place des commissions.

- **Organisation des Élections Européennes**

Le Maire relate le contenu de la circulaire Préfectorale n° 39. L'information principale à retenir est la séparation des bulletins blancs et des bulletins nuls. Comptés et interprétés séparément, les bulletins blancs n'intègrent pas les suffrages exprimés.

Le Maire soumet aux conseillers présents le planning des tours de garde de scrutin qui est validé en l'état.

- **Vote des Subventions aux Associations**

Comme chaque année à pareille époque, il convient de déterminer le montant des subventions allouées aux associations habituellement concernées. S'appuyant sur le contenu de la délibération 2013, le Président énumère les subventions respectivement affectées aux différents organismes. Le Maire rappelle la sollicitation de l'association « La Ronde de l'Espoir », qui passera en notre commune le 5 septembre prochain. Cette action encourage et participe aux priorités actuelles de la ligue contre le cancer. Le Maire sollicite l'assemblée afin d'arrêter une somme allouée à cette manifestation. Après débat, unanimement, le conseil arrête le montant de 200.00 €. Parallèlement, le Maire propose de solliciter le Comité des Fêtes qui pourrait sensibiliser la population au cours de la journée champêtre de Juillet. Il suffirait de placer une urne à disposition des généreux donateurs pour cette grande cause. Le produit de cette collecte viendrait compléter la subvention communale. Le conseil accepte la proposition du Maire. Pour compléter le vote de ces subventions, il est décidé de porter la subvention de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de 16.00 € à 20.00 €.

- **Compte rendu du Conseil d'École Extraordinaire**

Le jeudi 22 Mai à 18 h 00, s'est tenu à Pont Les Moulins un conseil d'école extraordinaire pour les raisons suivantes :

- Présentation des nouveaux Élus aux enseignants actuellement en poste sur nos différentes classes.
- Lancement d'une concertation (Parents, Enseignants et Élus) sur une éventuelle étude d'un « Projet Éducatif Territorial », ceci faisant suite au nouveau décret d'application sur l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires.
Les enseignants ont transmis aux parents d'élèves, un questionnaire décrivant les nouvelles possibilités offertes par ce décret, permettant de remplacer les activités scolaires du vendredi après-midi, par des activités « Périscolaires » (2 heures)
Les réponses des parents font apparaître que certains d'entre eux n'ont pas vraiment saisi en totalité, les tenants et les aboutissants de ce questionnaire. En conséquence, aucune décision franche n'est ressortie de cette entrevue. Il est décidé de réorganiser une réunion d'information avec le plus grand nombre de parents d'élèves, afin de bien cibler les enjeux de ce « Projet Éducatif Territorial ». Cette nouvelle réunion aura lieu le Mardi 3 juin à 20 h 00.

- **Questions et informations diverses**

Recensement de la population

Récemment destinataire d'un courrier de l'INSEE, préparatoire au futur recensement de la population de Villers Saint Martin, le Maire propose à l'assemblée de nommer Nelly ROUSSY coordonatrice communale pour conduire ce dossier. Suite à l'approbation des autres conseillers, Nelly accepte de prendre en charge cette opération de recensement qui aura lieu courant janvier – février 2015.

Affouage 2013 – 2014

Le Maire sollicite les garants des bois afin de faire le point sur l'opération affouage 2013 – 2014. Jean-Luc VERNEREY informe l'assemblée qu'il ne possède pas encore tous les comptages, vu que 2 affouagistes n'ont pas encore terminé leurs portions. Ces personnes seront prochainement sensibilisées sur les délais figurants dans le règlement d'affouage et sont invitées à terminer leurs travaux au plus tôt.

Projet travaux de rebouchage des nids de poule et trous

Le Maire aborde le projet concernant les travaux de rebouchage sur les chemins communaux. Après discussion, plusieurs scénarios sont envisagés. Les membres de la commission « voirie et travaux » sont chargés de programmer une ou plusieurs interventions consistant à tester plusieurs possibilités de rebouchage des nids de poules et autres trous se situant en pleine voie de roulement.

Travaux rénovation salle de classe

Le Maire informe les conseillers de la réception du devis concernant le remplacement des luminaires dans la salle de classe de l'école maternelle. Déjà en possession du devis pour la pose du plafond phonique, le coût global de cet aménagement s'élève à la somme de 2 312.16 € TTC. Les travaux seront réalisés durant les vacances scolaires d'été.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures 00